

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués: Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, M. ROBERT Bruno, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme CHARRAUD Isabelle a donné procuration à M DELOIRE Jérôme ;

M. Jérôme MAURIER a donné procuration à M. MUHAMMAD;

Mme PAQUEREAU Amélie a donné procuration à Mme FURIC Tiphaine;

Mme PELLETIER Estelle a donné procuration à M. PISCIONE Patrick;

M. PERRAULT Sylvain a donné procuration à M. GUEUDET Arnaud;

M. RAYNAL Michel a donné procuration à Mme NOIROT Muriel;

Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à M. GABORIAUD Bernard

Mme GROSBOIS Mélanie absente excusée;

Mme HUBERT Céline absente excusée;

Mme MADIOT Séverine absente excusée;

Mme MAROLLEAU Estelle absente excusée.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul PARIS

Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2024-04-04 g / Budgets primitifs 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Les budgets prévisionnels sont soumis à la décision du Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture 049-200053239-20240402-2024-04-04g-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024

Lotissement « La Croix de l'Abbé » :

Le budget primitif pour l'année 2024 pour le budget du lotissement « La Croix de l'Abbé » est proposé aux montants suivants :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	100 005, 00 €	100 005, 00 €
Investissement	100 000, 00 €	100 000, 00 €

Ouï le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'adopter** le Budget du lotissement « La Croix de l'Abbé » proposé pour l'année 2024 par un vote par nature au niveau des chapitres et équilibré :
 - à 100 005, 00 € en fonctionnement,
 - à 100 000, 00 € en investissement ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre Le Lion d'Angers, 2 avril 2024.

Le Maire, Étienne GLÉMOT Le secrétaire de séance, Jean-Paul PARIS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture 049-200053239-20240402-2024-04-04g-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024

	LA CROIX DE L'ABBÉ - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024	
Total	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total	011	Charges à caractère général	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €	
Total	042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Tota	l 65	Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,00 €	5,00 €	
Tota	I 66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	73 765,00 €	0.00 €	100 005.00 €
TOTAL DEL ENGLO DE L'ONOTIONNEINENT	7 3 7 0 3,00 €	0,00 €	100 000,00 €

	LA CROIX DE L'ABBÉ - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024	
Total	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total	042	Opérations d'ordre entre section	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €	
Total	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Tota	l 70	Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00€	
Tota	l 75	Autres produits de gestion courant	5,00 €	0,00 €	5,00 €	

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	73 765,00 €	0,00 €	100 005,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture 049-200053239-20240402-2024-04-04g-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024

LA CROIX DE L'ABBÉ - DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Chapitre Article Intitulé BP 2023 Réalisé 2023 BP 2024				
Total	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00€	0,00 €
Total	1 040	Opérations d'ordre entre section	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Tota	ıl 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €
---------------------------------	-------------	--------	--------------

LA CROIX DE L'ABBÉ - RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Total	001	solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00€	0,00 €
Total	040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tota	l 16	Emprunts et dettes assimilées	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €

ı	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	73 760,00 €	0,00 €	100 000,00 €
I	RESULTAT DE CLOTURE	0,00 €	0,00 €	0,00€